

- Abriès
- Aiguilles
- Arvieux
- Baratier
- Ceillac
- Champcella
- Châteauroux-les-Alpes
- Château-Ville-Vieille
- Crévoux
- Embrun
- Eygliers
- Freissinières
- Guillestre
- La Roche de Rame
- L'Argentière-la-Bessée
- Les Vigneaux
- Mont-Dauphin
- Réotier
- Risoul
- Ristolas
- St-André-d'Embrun
- St-Clément/Durance
- St-Crépin
- St-Martin de Queyrères
- St-Sauveur

L'Edito

L'année 2003 a marqué une étape décisive dans la mise en œuvre de la Directive européenne « Faune-flore-habitat ». Après trois ans de concertation, de discussion, d'études, et forts des premiers travaux déjà réalisés, le territoire de la Haute Durance et de la Vallée du Guil s'apprête à rentrer dans le réseau européen Natura 2000.

En effet, Natura 2000 est désormais en passe de devenir une réalité. Le Document d'Objectifs a été validé par le Comité de pilotage. Ce dernier, présidé par le Préfet, regroupe l'ensemble des collectivités territoriales, organismes socioprofessionnels, associations locales et administrations. Autour de la table, étaient réunis des partenaires aux avis parfois divergents, mais tous préoccupés par un même souci : maintenir, pour transmettre, la richesse de notre patrimoine environnemental, façonné par le savoir-faire de nos anciens, tout en prenant en compte nos réalités économiques et sociales actuelles.

Nous rentrons aujourd'hui dans la phase opérationnelle du programme Natura 2000. En effet, la Directrice Régionale de l'Environnement PACA et le Préfet des Hautes Alpes, viennent de signer le 19 Novembre 2003 la Convention Cadre pour l'animation du site Natura 2000. Ainsi, la Communauté de communes du Guillestrois devient la structure animatrice du « Steppique Durancien et Queyrassin »

Deux grands principes ont été retenus et constituent le fil conducteur de notre travail passé et à venir:

- **La démarche contractuelle** : aucune mesure réglementaire n'est inscrite dans le Document d'Objectifs. La mise en œuvre de Natura 2000 repose sur le volontariat, la sensibilisation et l'incitation financière. Vous pourrez consulter les propositions écrites du Documents d'Objectifs dans votre mairie ou à la Communauté de communes du Guillestrois où vous pourrez rencontrer la chargée de mission Natura 2000 pour de plus amples informations sur les modalités de mise en œuvre, les secteurs concernées et les possibilités de financement des interventions.

- **La transparence** : nous souhaitons que le Comité de pilotage soit réuni plus fréquemment et soit garant d'une gestion véritablement concertée de notre patrimoine naturel. Les élus seront tenus informés régulièrement de l'ensemble des actions menées sur la totalité du site. Enfin, cette lettre d'information sera diffusée à l'ensemble de la population chaque semestre.

Il n'est plus permis aujourd'hui de laisser se dégrader notre environnement et de voir disparaître des espèces emblématiques de notre pays ou des milieux naturels rares. Un développement local respectueux de notre patrimoine naturel et culturel est possible grâce à l'implication de tous.

Natura 2000 nous offre des moyens d'action pour un véritable développement durable.

Pierre Eyméoud

Président de la Communauté de communes du Guillestrois



Steppique, vous avez dit Steppique ?

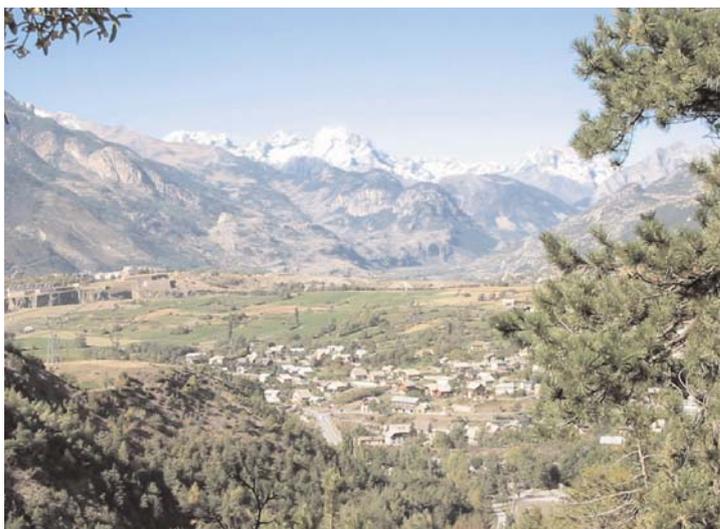
LE SITE

Pourquoi

Les vallées de La Durance et du Guil, protégées des influences atlantiques par le Massif du Pelvoux et des perturbations venant de l'Est par le Mont Viso, reçoivent de faibles précipitations. Les adrets pentus et très ensoleillés subissent de fortes variations thermiques. Le sol y est très superficiel. Ces zones, situées sur les coteaux en fond de vallée étaient très souvent réservées à la culture.

Quelle végétation peut se satisfaire de telles conditions de vie ?

Les pelouses sèches d'affinités steppiques ! Certaines de nos espèces que l'on voit onduler et discrètement fleurir au mois de juin, viennent



des Steppes d'Asie centrale. Elles ont fait ce long voyage avant de venir s'enraciner dans nos vallées. Elles se sont installées pendant la période glaciaire et ont subsisté pendant la période interglaciaire. Elles sont petites et prostrées pour faire face à la rudesse de leurs conditions de vie.

Cette végétation est extrêmement rare à l'échelle de l'Europe. Et c'est pour cette raison que les vallées du Guil et de La Durance font l'objet d'une proposition de site d'intérêt communautaire.

Pourquoi un site Natura 2000 ici et pourquoi l'avoir appelé " Steppique "

- 25 communes
- 20 000 hectares
- 41 espèces :



Papillon Isabelle



Grand Rhinolophe

Un premier bilan du programme Natura 2000

Progressivement, la mise en place de Natura 2000 se concrétise. Parallèlement à la rédaction du Document d'Objectifs, des actions concrètes ont été menées : 30 ha de pâturage d'intersaison réouverts à Eyglies, 9 ha d'alpage retrouvés à Aiguilles et 4 ha de pelouses sèches débroussaillées à Mont Dauphin. Deux fois 600 m de muret en pierres sèches ont été restaurés à La Roche de Rame.

Des actions de communication ont également été engagées. Trois panneaux d'information et de valorisation des sources d'eaux chaudes et du pré salé ont été installés au plan de Phazy à Risoul. Une brochure d'information a été éditée à 6 000 exemplaires et diffusée à l'ensemble des mairies et des offices du tourisme. Deux outils d'éducation à l'environnement ont été créés : il s'agit de classeurs pédagogiques concernant les pelouses steppiques et les zones humides. Ils sont disponibles gratuitement. Cinquante quatre animations en classes primaires ont été réalisées par les Groupe des Chiroptères de Provence et la Maison de la Nature.

Ces expériences permettaient d'évaluer grandeur nature les mesures de gestion

proposées dans le document d'Objectifs-partie application. Ce dernier, après trois années d'étude et de concertation, a été validé par le Comité de Pilotage du 16 juin 2003 et par décision préfectorale du 6 octobre 2003. En outre, depuis décembre 2003, la Commission Européenne a reconnu ce site comme étant d'intérêt Communautaire (S.I.C.)

Le Site Natura 2000 "Steppique Durancien et Queyrassin" rentre donc dans sa phase opérationnelle. Une Convention Cadre pour l'animation et la mise en œuvre du document d'Objectifs vient d'être signée entre l'Etat et la Communauté de Communes du

Guillestrois, qui devient ainsi, la structure animatrice pour l'ensemble du site. De plus, une Convention de mise en commun de moyens a été établie avec la Commune de l'Argentière, structure animatrice du site Natura 2000 " Vallon du Fournel-Les Bans ".

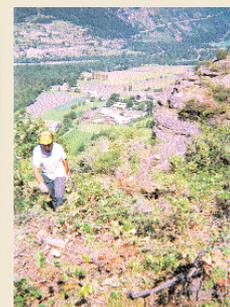
En clair, cela signifie que, si vous êtes propriétaires, ayant droits ou agriculteurs, et vous souhaitez débroussailler vos parcelles, restaurer des murets, entretenir des berges, vous pouvez contacter la chargée de mission Natura 2000 à la Communauté de communes du Guillestrois. De nombreux projets sont en cours, et verront le jour en 2004.



Eyglies :
30 ha débroussaillés



Aiguilles :
9 ha débroussaillés

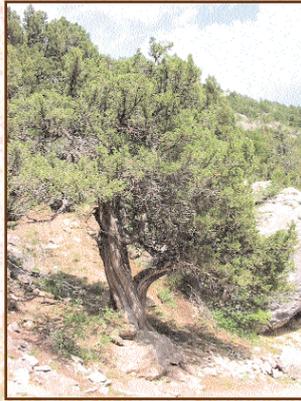


Mont-Dauphin :
4 ha débroussaillés

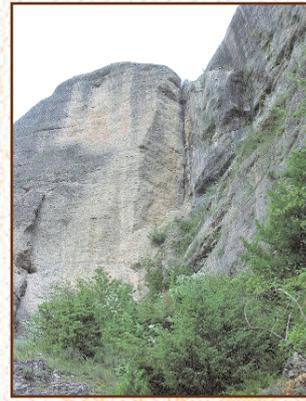
■ 29 habitats naturels (milieux écologiques) dont les principaux sont :



Pelouses sèches : 4 000 ha



Milieux forestiers dont la célèbre thurifèrenaie de St Crépin : 900 ha



Milieux rocheux, éboulis et falaises : 900 ha



Milieux humides



Milieux de cours d'eau, notamment la ripisylve (forêt de bord de cours d'eau : 500 ha)



Pelouses Sub-Steppiques

Phytosociologie

Stipo-poion (Vestucion Valesiacae)

Graminées

Fétuque du valais (Festuca valesiaca)
Fétuque marginée (Festuca marginatata)
Fétuque cendrée (Festuca cinerea)
Koelérie du valais (Koeleria vallesiana)
Stipe chevelu (stipe capillata)
Stipe pennata (stipe penné)

Fabacées

Autres plantes caractéristiques :
Astragale à calice renflé (Astragalus vesicarius)
Astragale d'Autriche (Astragalus austriacus)
Astragale faux sainfoin (Astragalus onobrychis)
Astragale queue de renard (Astragalus alopecurus)

Carex

Laïche de haller
Laïche luisante

Et d'autres

Germandrée des montagnes (Teucrium montanum)
Inule des montagnes (Inula Montana)
Céillet giroflée (dianthus sylvestris)
Silène cure-oreille silène otites
Trinia Glauca
Petrorhagia saxifraga
Fumana procumbens
Thesium divaricatum

Vademecum Natura

Un Document d'Objectifs :

Ce document est l'inventaire de l'existant et des enjeux du site et la programmation des mesures de gestion pour la conservation des habitats et le maintien des activités sur le site.

Un comité de pilotage :

Présidé par le Préfet, constitués d'élus, de représentants des principaux acteurs socio-économiques et des associations présentes sur le site du " Steppique Durancien et Queyrassin " Il valide les différentes étapes dans la mise en œuvre de la Directive " Habitats-faune-flore " : études, préparations des actions, évaluations périodiques des résultats.

Un animateur :

La Communauté de Communes du Guillestrois, en partenariat avec les autres collectivités locales, est la structure animatrice et coordinatrice pour l'ensemble du site et pour la mise en œuvre du Document d'Objectifs. Elle est désignée par la préfecture des Hautes-Alpes et la Direction Régionale de l'Environnement.



La Roche de Rame :
2x600 m de
restauration de muret



Panneaux d'information et de valorisation
au Plan de Phazy à Risoul



Interventions en
classes primaires



Comité de pilotage

Un site Natura 2000, c'est :

La mise en réseau, au niveau de l'Union Européenne, de sites qui représentent un patrimoine écologique d'intérêt communautaire. Ce programme repose sur la Directive " Habitats-faune-flore " (92/43/CEE) adoptée par la Commission Européenne le 21 mai 1992 et des textes d'application en droit national.

- ▶ La reconnaissance et la recherche du renforcement de la qualité de nos pratiques économiques et environnementales locales.
- ▶ Des objectifs de gestion, de préservation et de conservation tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles.
- ▶ Des financements et un soutien à l'agriculture de montagne et autres activités.
- ▶ Une gestion concertée du territoire grâce à une démarche contractuelle: contrats entre agriculteurs, forestiers, propriétaires, collectivités territoriales et Etat

Un site Natura 2000, ce n'est pas :

- ▶ Un Parc National, qui décide sous la tutelle de l'Etat, de la conservation et de la réglementation d'un espace naturel donné, au sein duquel le directeur a un pouvoir réglementaire.
- ▶ Un Parc Naturel Régional, qui repose sur l'adhésion des communes à une Charte et est géré par un syndicat mixte.
- ▶ Une réserve naturelle, qui fait l'objet d'une réglementation et d'interdictions spécifiques



Des nouvelles de nos voisins...

Le site Natura 2000 "Vallon du Fournel-les Bans" :

La commune de L'Argentière après validation de son Document d'Objectifs devient la structure animatrice du site. La Chargée de mission animera les deux sites Natura 2000 " Vallon du Fournel-les Bans " et le " Steppique Durancien et Queyrassin "

Le premier contrat Natura 2000 forestier de France a été engagé entre l'ONF et l'Etat en septembre 2003. Contact pour le site " Vallon du Fournel-les Bans" : Marie-Hélène BRIDE 04.92.23.20.94

Le site " Haut Guil Mont Viso-Val Preveyre"

Le site Natura 2000 PR 08 " Haut Guil - Mont Viso-Val Préveyre " est situé entièrement sur le territoire du Parc Naturel Régional du Queyras (18600 ha). Les travaux d'inventaires et de concertations initiés début 2001 devrait conclure à la validation du Document d'Objectifs durant le premier semestre 2004. Cette année verra donc se concrétiser les premières actions en matières agricoles et forestières. Contact : PNR Queyras, Frédéric SUBE f-sube@wanadoo.fr 04.92.46.86.29

Pour toutes demandes d'information, contactez Marie-Hélène BRIDE à la Communauté de communes du Guillestrois au 04.92.45.36.65 ou ccg-natura@guil.net

